

## LISTE TARIFAIRE DU CANADA

Numéro	Désignation des articles	Colonne I		Colonne II
		Catégorie d'échelonnement	Taux de base	Taux de base
9405.50.20	--- Appareils d'éclairage au gaz	B	10 %	10 %
9405.50.90	--- Autres	C	7 %	7 %
9405.60.00	- Lampes-réclames, enseignes lumineuses, plaques indicatrices lumineuses et articles similaires	B	7.5 %	7.5 %
	- Parties :			
9405.91	-- En verre			
9405.91.10	--- Cheminées pour lampes	B	7.5 %	7.5 %
	--- Autres :			
9405.91.91	---- Articles en verre pour l'éclairage sauf les globes ou les ébauches sphériques décorés par l'application d'une matière quelconque à la surface du verre après qu'il a été formé; pendeloques, non enfilées	D	En fr.	En fr.
9405.91.99	---- Autres	B	7.5 %	7.5 %
9405.92.00	-- En matières plastiques	C	7.5 %	7.5 %
9405.99	-- Autres			
9405.99.10	--- Parties d'appareils d'éclairage au gaz	C	10 %	10 %
9405.99.90	--- Autres	C	7.5 %	7.5 %
9406.00	Constructions préfabriquées.			
9406.00.10	--- Silos pour ensiler le fourrage	A	4.5 %	4.5 %
9406.00.20	--- Structures gonflables	A	25 %	25 %
	--- Autres :			
9406.00.91	---- En bois	A	6 %	6 %
9406.00.99	---- Autres	A	6.5 %	6.5 %